

Compte rendu du conseil municipal du

Mardi 14 Avril 2015

Présents :

Mesdames BELVEYRE, BOURGADE, BUFFAMENE et Messieurs CANTAREL, DAUSSET, MOULIN, PADIRAC, ROUSSILHE, VIGOUROUX.

Absent:

Monsieur PETIT.

18 Heures : Début de la séance.

1- Vote Budget commune 2015

Monsieur le Maire présente le budget communal 2015 qui s'équilibre à 379 893.39 € en section de fonctionnement et 119 013.41 € en section d'investissement.

Après délibération, le conseil municipal décide d'adopter le budget communal 2015.

2- Vote des taxes

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition 2015 de la taxe d'habitation et des taxes foncières de la manière suivante:

- Taxe d'habitation : 7.71 %
- Taxe foncière (bâti) : 17.64 %
- Taxe foncière (non bâti) : 89.03 %

Après délibération, le conseil municipal décide d'accepter ces taux d'imposition pour l'année 2015.

3- Indemnités des élus

Le Conseil Municipal fixe les indemnités des élus pour 2015 de la manière suivante:

- Maire : 17 %.
- 1er et 2e adjoints : 4.20 %.

Après délibération, le conseil municipal décide d'accepter ces taux pour l'année 2015.

4- Délégués et représentants

-Délégués à la FDEL

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la FDEL.

Mr Jean-Marc CANTAREL sera titulaire et Mr Damien VIGOUROUX sera suppléant.

-Désignation membres du CCAS

Monsieur le Président, suite au renouvellement du maire, présente les membres du CCAS de la Commune de LAVAL DE CERE.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les membres suivants :

Président : Mr Michel MOULIN

Membres du Conseil municipal : Mme Mélanie BELVEYRE, Mme Christine BUFFAMENE, Mme Maïté BOURGADE.

Membres extérieurs : Mme Simone MURAT, Mr Bernard GUILLIN, Mr Maryline LABORDE.

-Délégués SMPVD

Monsieur le Maire rappelle qu'un conseiller titulaire et un conseiller suppléant doivent être désignés pour siéger au SMPVD (Commission bassin Cère).

Le délégué titulaire sera Mr René ROUSSILHE et le délégué suppléant sera Mr YannPETIT.

-Délégué Défense

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il convient de désigner un délégué pour la Défense.

Le délégué titulaire sera Mr René ROUSSILHE.

-Désignation du délégué au syndicat intercommunal A GE D I

Mr le Maire fait part au Conseil municipal qu'il convient de désigner un délégué pour le syndicat intercommunal.

Le délégué titulaire sera Mme Christine BUFFAMENE.

-Autorisation de signature pour convention CLIS

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention relative à la répartition des dépenses de fonctionnement des écoles publiques entre commune de résidence (LAVAL DE CERE) et commune d'accueil (SAINT-CERE).

-Désignation des représentants du SMIVU

Le Conseil municipal désigne deux délégués titulaires de la commune auprès du SMIVU de Bretenoux.

Les titulaires seront Mr Jean-Marc CANTAREL et Mr Stéphane DAVAL.

-Election des délégués Communauté de Communes

Monsieur le Maire rappelle qu'un délégué titulaire et un délégué suppléant doivent être désignés pour siéger à la Communauté de Communes Cère et Dordogne.

Le délégué titulaire sera Mr MOULIN et le délégué suppléant sera Mme Mélanie BELVEYRE.

20heures 40 : Clôture de la séance.